



La guerre des fonctions n'aura pas lieu

COMMUNICATION DE MARC WILMET

À LA SÉANCE MENSUELLE DU 8 FÉVRIER 1997

Les linguistes traînent comme des casseroles à leurs basques une réputation d'invétérés querelleurs. Réflexion faite, j'ai toutefois préféré l'invocation de Giraudoux au patronage traditionnel d'Horace (*Grammatici certant* "les grammairiens se chamaillent"). La raison de ce pacifisme n'apparaîtra qu'après un assez long détour.

On sait que les premières interrogations à caractère linguistique datent de l'Antiquité. Après la Bible (l'épisode de la tour de Babel est une explication préscientifique de la multiplication des idiomes au départ d'une source unique : l'hébreu, la langue de Dieu), après Pânini (sa description du sanskrit des Védas influencera bien plus tard la naissance de la *Vergleichende Grammatik*), ce sont les Grecs qui ont donné à la grammaire sa coloration philosophique, dont témoigne toujours notre vocabulaire technique : *substantif* (de *substantia* "l'essence des choses"), *adjectif* (du latin *adjicere* "ajouter" : l'ajout à la substance, ses «accidents»), *mode*, *proposition*, *analyse logique*, etc.

Aristote inaugure un courant séculaire de recherches qui visent à inscrire les mots dans des *parties du discours* (traduction littérale du latin *partes orationis*) ou *classes*. Si leur nombre et leurs appellations changent d'un auteur à l'autre, on y trouve invariablement les noyaux durs du *nom* et du *verbe*, autour desquels gravitent peu ou prou des *adjectifs* (primitivement une sous-classe des noms : *nomina adjectiva* "noms adjectifs" vs *nomina substantiva* "noms substantifs", indépendante depuis l'abbé Gabriel Girard, 1747), des *articles* (une conquête des

Modernes sur la déclinaison et les cas des Anciens), des *adverbes* (littéralement : «adjectifs du verbe»), et enfin, au gré de l'inspiration ou des pannes d'inspiration de chacun, des *pronoms*, des *prépositions*, des *conjonctions* (de subordination, de coordination), des *interjections*...

Combien de classes et lesquelles? Il y avait de quoi affoler les chercheurs. Érasme n'a pas manqué de les épingle à son tableau de chasse : «Je connais un homme qui sait tout : le grec, le latin, les mathématiques, la philosophie, la médecine [...]. Devineriez-vous bien à quoi ce docte universel s'occupe depuis environ vingt années? Ayant laissé là toutes ses acquisitions de savoir, il s'attache uniquement à la grammaire, et il y tient son esprit dans une torture continuelle. Il n'aime la vie que pour avoir le temps d'éclaircir une des difficultés de cet art important; et il mourra content, dès qu'il aura inventé un moyen sûr pour distinguer les huit parties du discours, de quoi, selon lui, ni les Grecs, ni les Latins n'ont pu encore venir à bout.»

La fièvre classificatrice n'est pas entièrement retombée de nos jours. André Goosse aligne ainsi onze classes là où Grevisse n'en comptait que neuf, supprimant l'article et l'intégrant avec une poignée d'adjectifs aux *déterminants*, dédoublant les *conjonctions*, transformant les interjections en *mots-phrases* et ajoutant de son cru des *introduceurs*. Soubresauts... Le coup de grâce avait été donné par Leonard Bloomfield (1933) et ses disciples : l'école *distributionnaliste* américaine met au point des procédures formelles de *commutation* (dans p. ex. le vers de La Fontaine *Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre*, l'adjectif numéral *deux* commute sur un axe vertical avec l'article *les* ou avec les adjectifs indéfinis *plusieurs* ou *différents*, constituant dès lors une même classe *paradigmatique*), de *combinaison* (sur l'axe horizontal, *deux* ou *différents* s'accommodent de *les* — *les deux pigeons*, *les différents pigeons*... —, non de *plusieurs* **plusieurs deux pigeons*... —, d'où deux sous-classes *syntagmatiques*), de *disposition* (*deux*, *les* et *plusieurs* s'antéposent obligatoirement au nom, *différents* s'antépose ou se postpose, *des (pigeons) en quantité* s'antépose et se postpose) et aboutissent, de proche en proche, à une pulvérisation des classes de la mouvance aristotélicienne.

Revenons en arrière. À l'ombre (et dans l'ombre) des préoccupations philosophico-grammaticales naît une activité rhétorique (l'enseignement des

sophistes), puis, progressivement, esthétique. Les Alexandrins du deuxième siècle avant Jésus-Christ se divisent en *analogistes* respectueux des modèles antérieurs et en *anomalistes* partisans d'un «bon usage» évolutif. Ce ruisselet, rentré sous terre durant tout le Moyen Âge, en ressurgit torrentueux grâce au sieur Claude Fabre de Vaugelas, le chef de file des Précieux et des Précieuses (se souvenir que les femmes savantes de Molière congédient la pauvre servante Martine parce qu'elle «manque à parler Vaugelas»). Ses *Remarques sur la langue française* (1647) prônent l'usage de la Cour de France et même, la précision vaut son pesant d'or, de la «partie la plus saine» de la Cour. Elles font le lit d'une cohorte de puristes qu'enrégimente bientôt l'Académie française, «amateurs de beau langage» (*amateurs, oui, non pas professionnels*, et Ménage n'avait pas tort de noter : «M. Vaugelas était un fort honnête homme : ce que j'estime beaucoup plus que d'être un savant homme : mais ce n'était pas un savant homme»; ou Hervé Bazin : «Les écrivains, ces usagers de la langue, ne sont pas plus des linguistes que les automobilistes, ces usagers de la route, ne sont des mécaniciens») et «gendarmes des lettres» (selon l'expression imagée de Marcel Proust).

Par vocation, l'école a toujours préféré les gendarmes aux braconniers. Le tout premier manuel de grammaire, pétrissant des bribes d'aristotélisme avec le rationalisme de Port-Royal et les préjugés mondains, fut en 1780 l'œuvre de Lhomond (le «bon Lhomond», celui du *De viris illustribus*), auteur également — rapprochement non fortuit — d'une *Doctrine chrétienne*. Désormais, la grammaire s'enseignera sur le mode du petit catéchisme, avant de devenir elle-même le catéchisme de substitution de l'enseignement «laïque et républicain» lorsqu'il aura sacralisé sa propre divinité : l'orthographe. Mise au service exclusif de la dictée, elle élabore en une guéguerre de sorties audacieuses et de replis frileux la stratégie connue de tous les potaches sous le nom des *fonctions*.

Pénétrons, si vous le voulez, dans ce vaste champ clos truffé de mines.

1. Première fonction hiérarchique : le *sujet*, nécessaire à l'accord du verbe. Il suffit pour le repérer de poser la bonne question : «qui est-ce qui...? pour les personnes, qu'est-ce qui...? pour les choses». Le truc figure encore chez Grevisse (1980, par. 576) : «MON FRÈRE part (Qui est-ce qui part? MON FRÈRE). LE FEU brûle (Qu'est-ce qui brûle? LE FEU).» Ce sujet roi abdique certes ses prérogatives régaliennes dans p. ex. *Il tombe DES HALLEBARDES* («Qu'est-ce

qui tombe?» Réponse : «Des hallebardes»), mais le découronnement provisoire du sujet *réel* en faveur d'un sujet *apparent* sauvera la situation.

2. Deuxième fonction, indispensable, elle, à l'accord du fameux «participe passé conjugué avec *avoir*» : le *complément direct* («complément», c'est-à-dire une addition faite à un mot — le verbe en l'occurrence — afin d'en «compléter la signification», et «direct», i.e. sans préposition intercalée). Il délimite par soustraction une troisième fonction : le *complément indirect* (un ajout aussi, mais prépositionnel).

Or certains de ces compléments directs sont négligeables. *Le propriétaire a vendu sa MAISON* et *La MAISON que le propriétaire a VENDUE*, très bien, la règle de Marot est respectée. Mais *La maison a brûlé LA NUIT*? On aura beau projeter en tête de phrase le nom *nuit*, ce féminin ne déclenchera jamais la variation du participe : *La nuit QUE la maison a brûlé*.

Il serait évidemment tentant de «sous-entendre» la préposition afin de rétablir un complément indirect : *La maison a brûlé PENDANT la nuit*. Pourquoi ne pas réutiliser plutôt la méthode des questions, qui a fait ses preuves? Va pour *qui (est-ce que)?* et *(qu'est-ce) que? ou quoi?*, chargés de détecter les compléments directs intéressants : *La maison a brûlé LA NUIT* ne répond ni à «(Qu'est-ce) qu'a brûlé la maison?» ni à «La maison a brûlé quoi?» mais à «Quand la maison a-t-elle brûlé?» N'allez surtout pas relever que le «sujet réel» *des hallebardes* de *Il tombe DES HALLEBARDES* répond aussi aux questions prévues pour le complément d'objet direct (et se pronominalise comme lui : *Je vois des hallebardes = J'EN vois* et *Il tombe des hallebardes = il EN tombe*), puisqu'il ne régit pas l'accord du participe : *Les hallebardes qu'il est tombé/*tombées*. Vous n'aurez guère plus de chance en faisant remarquer que les pronoms compléments de *Marie ME/TE/SE/LUI/NOUS/VOUS/LEUR parle*, etc. sont déclarés «indirects» malgré l'absence de préposition, tandis que les infinitifs prépositionnels de *Marie aime À BOIRE, À CHANTER et À DANSER* restent des «compléments directs». Dans le ciel bleu, quelques nuages s'amoncellent.

3. Nouvelle étape. Autour de *quand?* plusieurs mots interrogatifs se poussent du col : *où?, pourquoi?, comment?*, et conduisent à cerner une quatrième fonction : le *complément circonstanciel*, de temps, de lieu, de cause et de manière.

Son installation commande la refonte des compléments directs et indirects non circonstanciels en compléments directs et indirects *d'objet*. Ces derniers n'auront plus qu'à permuter les adjectifs : 1° complément direct d'objet; 2° complément d'objet direct, 3° complément d'objet direct (bien *qu'objet direct* ne veuille strictement rien dire) pour accéder à la gloire du sigle : le C.O.D., crème de la grammaire scolaire, laissant loin derrière lui un C.O.I. coupable d'inutilité envers l'accord du participe passé! Également dépourvue d'intérêt orthographique, la scission attendue des compléments circonstanciels en « directs » (p. ex. *La maison a brûlé la nuit*) et en « indirects » (p. ex. *La maison a brûlé pendant la nuit*) reste en carafe.

N'empêche, les vannes sont ouvertes. Ridicule, n'est-ce pas, de s'arrêter à un quatuor de compléments circonstanciels! Les grammairiens de l'Institution, pris dans une sorte de tourbillon, n'auront de cesse d'allonger la liste : compléments circonstanciels de prix, de poids et de mesure (question *combien?*), d'accompagnement et d'instrument (questions *avec qui?* ou *avec quoi?*), et, le sac d'interrogatifs épuisé, circonstanciels de moyen, de propos, de résultat, de condition, de comparaison, d'addition... Grevisse doit battre le record en collationnant, d'une édition l'autre, vingt-neuf espèces. Épinglons des compléments « de partie » (p. ex. *Il le prend par la main*), « d'opposition » (p. ex. *Nager contre le courant*), « de concession » (p. ex. *Je te reconnais malgré l'obscurité*), « de conséquence » (p. ex. *Cela m'ennuie à la mort*), « de condition atmosphérique » (p. ex. *Voyager par la pluie*), « de changement » (p. ex. *Se transformer en papillon*). Pourquoi pas, le mot n'est pas de moi, mais d'un familier du *Bon usage* — non des moindres, je révélerai son nom s'il m'y autorise —, un « complément circonstanciel de chemin de fer » dans p. ex. *Pierre voyage en train?*

Deux compléments indirects hésitent au bord du Rubicon.

Soit *Pierre regarde MARIE* : le verbe *regarde*, nanti d'un complément d'objet direct, est dit « transitif direct ». *Pierre parle À MARIE* : le verbe *parle* est dit, lui, « transitif indirect ». Et maintenant, *Pierre offre un livre À MARIE*. Le verbe *offre* aura-t-il le pouvoir de régir à la fois un complément d'objet direct *livre* et un complément d'objet indirect *Marie*?

Dans le doute, on enrôle en France (la Belgique et la Suisse, peut-être accoutumées au « double accusatif » des langues germaniques : *Piet geeft zijn broeder*

een boek, Peter gives his brother a book, etc. “*P. offre son frère un livre”?, observent la manœuvre à la lunette) un *complément d’attribution*. Et tant pis si l’étiquette colle mal à p. ex. *Pierre CONFISQUE un livre À MARIE*, un *complément de privation* assurera la relève!

De l’«actif» au «passif», soit maintenant *Le livre fut offert (à Marie) PAR PIERRE*. Le donateur délogé de sa position de sujet, que faire de *Pierre*? Un objet? Un circonstanciel? Tope-là pour un chèvre-chou *complément d’agent* — innovation belge celle-là (Joseph Delboeuf 1889) —, *Marie*, la donataire, occupant toujours le siège du complément d’objet indirect.

4. Sur ces entrefaites, le vieux sujet, qu’on croyait assagi, se rappelle à l’attention. Voyez le singulier de p. ex. «Femmes, moine, vieillards, tout *était descendu*» (La Fontaine). Qui est-ce qui descend? Des femmes, un moine, des vieillards : assez de voyageurs pour mériter le pluriel.

Une fonction supplémentaire pointerait les noms «suppressibles» *femmes, moine, vieillards* aux côtés de l’«insuppressible» *tout* : l’apposition (à l’origine, une figure rhétorique de «construction par exubérance»). Le drame est que de «l’apposition est un nom suppressible» les acteurs et le public scolaires vont déduire abusivement qu’«un nom suppressible est une apposition» (en y incorporant p. ex. *Louis de le roi Louis ou Paris de la ville de Paris*) et de fil en aiguille qu’«un adjectif suppressible n’en est pas une» (avec la conséquence que l’adjectif *surprise* de p. ex. *Surprise, la fillette laissa tomber son bouquet* fait problème).

5. Venue en voisine, une sixième fonction, l’apostrophe, glisse de *ENFANT il eut du courage à ENFANT, aie du courage!*

6. Ce périlleux échafaudage en équilibre précaire demeure sous la menace d’un cataclysme, car les compléments du verbe *être* subissent aussi vaillamment que les compléments d’objet direct l’épreuve de *qui est-ce que?*, *qu’est-ce que?*, *quoi?* et malgré cela ne déclenchent pas l’«accord du participe passé» (p. ex. *Marie a été ambassadrice*. Qu’est-ce qu’a été Marie? Ambassadrice, mais, nonobstant l’antéposition du complément, *L’ambassadrice qu’a ÉTÉ Marie*).

Qu’à cela ne tienne, on en fera des *attributs*. La cause vaut bien une messe, et le bien nommé Saint-Germain, responsable de *Principes élémentaires de grammaire et d’analyse grammaticale* (1862), prononce sans sourciller : «Le verbe *être* n’ayant

pas de complément direct, on appelle attribut le mot qui paraît en être le complément direct.»

Malheureux apprentis sorciers, quelle réaction en chaîne!

D'abord, l'adjectif, jusqu'ici à l'abri des aventures, se voit investi de la même fonction que le nom : *Pierre est HABILE*, attribut comme *Pierre est AMBASSADEUR*. Les adjectifs non-attributs (p. ex. *Pierre, l'HABILE homme...*) obtiennent en compensation le statut d'*épithète*. L'*adjectif attribut* et l'*adjectif épithète* prennent pied vis-à-vis de l'attribut tout court et bientôt, par contagion, du *substantif attribut*. Hélas, nul *substantif épithète* ne fermera jamais le carré : «appositions» de *la ville de Paris ou le roi Louis* (j'en ai touché un mot), «substantifs employés adjectivement» de *une robe MAUVE ou la couleur MARRON...* et «noms composés» : *chou-fleur, garde-barrière...* Hélas encore, le mot *épithète*, puisé aux traités de rhétorique, y retourne habillé en *épithète de nature* (p. ex. Hugo : «La pâle mort mêlait les sombres bataillons») et ancre l'idée d'une... *nature d'épithète*, la doublure d'*adjectif*, une prétendue équivalence favorisée par la collocation *adjectif épithète*, paraissant légitimer qu'on parle d'*épithète détachée* pour *SURPRISE, la fillette laissa tomber son bouquet*.

Insidieusement, l'adjectif attribut, qui reçoit du sujet et de personne d'autre ses marques d'accord, sort de l'orbite du verbe. À l'adjectif *attribut du sujet* de p. ex. *Marie est HABILE* (ou, suite logique, au *substantif attribut du sujet* de *Marie est AMBASSADRICE*), l'écho renvoie un *attribut du complément d'objet direct* : *Je la croyais HABILE* (adjectif) ou *Nous l'avons promue AMBASSADRICE* (nom). D'ailleurs, la tournure passive rétrograderait cet invité de la dernière heure en attribut du sujet : *Marie est réputée HABILE/a été promue AMBASSADRICE*.

Fin du bricolage.

Faut-il pleurer, faut-il rire de ce fatras? C'est selon. Je préfère laisser chacun, selon son tempérament, à la croisée des chemins qu'illustrent deux citations d'André Chervel (1977), l'historien de la grammaire scolaire.

P. 276 :

... cette prétendue science de la langue n'est qu'un monstrueux bric-à-brac, échafaudé au cours des décennies. Elle réussit à en imposer grâce à ses innombrables silences, et surtout à

la relation pédagogique où elle s'insère, fondée sur l'autorité et sur l'obéissance. Grâce aussi à l'orthographe qui, par son caractère institutionnel, apporte à la grammaire scolaire une sanction d'authenticité et de scientificité. Quand le maître a justifié l'accord du verbe par l'existence, par exemple, d'un «sujet apparent», il pourrait ajouter : c'est ce qu'il fallait démontrer. Institution orthographique et théorie grammaticale s'épaulent l'une l'autre, empêchant le scandale d'éclater.

Car c'est bien d'une véritable mystification que sont victimes les élèves, et les maîtres. L'appareil des concepts à partir desquels ils travaillent s'effondre comme un château de cartes quand on le soumet à une analyse rigoureuse.

P. 283 :

Après avoir éliminé la grammaire générale au dix-neuvième siècle, la grammaire scolaire, création sans prétention de praticiens obscurs, devait parvenir à exercer son influence jusque sur la recherche linguistique française de l'ère structuraliste. Ce n'est pas là une des moindres manifestations de sa puissance que de contraindre les savants à consolider ses propres fondements théoriques.

Alors, linguistes mes frères, au travail, il y a du pain sur la planche si l'on veut tailler, retailler, ordonner et clarifier. Succédant à une enfilade de minables escarmouches, la guerre des fonctions, comme celle de Troie, aura bien lieu.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- BLOOMFIELD (L.), *Language*, Londres, Allen & Unwin, 1933 (traduction française de J. Gazio, Paris, Payot, 1970).
- BRUNOT (E.), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, Colin, 1905-1953, 13 tomes (à partir du tome 12, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*), 1966-1979² (nouvelle édition avec des compléments bibliographiques sous la direction de G. ANTOINE, G. GOUGENHEIM, R.-L. WAGNER); tome 14 : *Histoire de la langue française. 1880-1914* sous la direction de G. ANTOINE et R. MARTIN, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1985.
- CHERVEL (A.), *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot, 1977.
- CHERVEL (A.), «Rhétorique et grammaire : petite histoire des circonstanciels», dans *Langue française*, 41 (1979), p. 5-19.

GREVISSE (M.), *Le bon usage. Grammaire française avec des Remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Gembloux, Duculot, 1936, 1980¹¹.

GREVISSE (M.) et GOOSSE (A.), *Le bon usage. Grammaire française*, Paris-Gembloux, Duculot, 1986¹², 1993¹³.

LEROY (M.), *Les grands courants de la linguistique moderne*, Bruxelles, Éditions de l'Université, 1963, 1971².

VAUGELAS (C. Favre de), *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris, 1647.

WILMET (M.), *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette et Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997.

Copyright © 1997 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Référence bibliographique à reproduire :

Marc Wilmet, *La guerre des fonctions n'aura pas lieu* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1997. Disponible sur :

<<http://www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/wilmet080297.pdf>>